



Luxembourg, le 19/12/2019

## LA MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT

Vu le règlement (UE) N° 528/2012 du Parlement Européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides ;

Vu la loi du 4 septembre 2015 relative aux produits biocides ;

Vu l'autorisation simplifiée EU-0021241-0007 dans l'Etat membre de référence Lettonie du 28/10/2019, portant autorisation de la mise sur le marché du produit biocide dénommé «SALVESAFE G7» ;

Conformément au rapport d'évaluation et au résumé des caractéristiques du produit biocide y relatifs ;

Vu la procédure de notification en vertu de l'article 27 concernant le produit biocide dénommé «SALVESAFE G7», présentée le 09/12/2019 par Salvenco SAS, Avenue Pierre Mendès-France, Z.A. Hellieule 4, 88100 Saint-Dié-des-Vosges, France sous le N° de procédure BC-FN055660-36, et le titulaire de notification Salvenco SAS, Avenue Pierre Mendès-France, Z.A. Hellieule 4, 88100 Saint-Dié-des-Vosges, France;

### Arrête :

**Art. 1<sup>er</sup>** – La notification du produit biocide «**SALVESAFE G7**» est acceptée conformément au dossier produit à l'appui de la demande de notification en vertu de l'article 27. Ce dossier fait partie intégrante de la présente notification.

La notification porte le N° **244/19/L-000** (R4BP asset LU-0021949-0000) et couvre la mise sur le marché sous les noms commerciaux:

### **SALVESAFE G7**

OSANIS - Nettoyant désinfectant Sols et Surfaces, OSANIS - Desinfektionsreiniger Böden und Oberflächen, OSANIS - Ontsmettend reinigingsmiddel voor vloeren en oppervlakken

**Art.2** – La période de validité de la notification N° **244/19/L-000** prend fin le **28/10/2029**.

**Art.3** – La mise sur le marché et l'utilisation du produit sont soumises aux conditions et restrictions énoncées par le résumé des caractéristiques du produit annexé, qui fait partie intégrante de la présente notification.

La classification, l'étiquetage et, s'il y a lieu, la notice explicative doivent répondre aux exigences de l'article 69 du règlement 528/2012<sup>1</sup>. **Les langues officielles éligibles sont les langues allemande ou française.** L'étiquetage, l'emballage et, s'il y a lieu, la notice explicative doivent en particulier porter les mentions figurant au le résumé des caractéristiques du produit annexé.

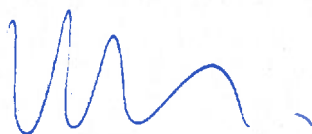
<sup>1</sup> Règlement (UE) N° 528/2012 du Parlement Européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides

**Art.4** – Le responsable de la mise à disposition sur le marché effectue la déclaration des données pertinentes au Centre Antipoisons<sup>2</sup> préalablement à la mise à disposition du produit sur le marché et conformément aux instructions jointes en annexe.

Les appelants à partir du Luxembourg peuvent joindre le Centre Antipoisons 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 sous le numéro de téléphone (+352) 8002 5500. Ce numéro doit normalement aussi apparaître sous la section 1.4 «Numéro de téléphone d'appel d'urgence» de la fiche de données de sécurité du produit.

**Information :** Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2015, aucun produit biocide ne peut être mis à disposition sur le marché européen si le fabricant ou l'importateur de chaque substance active contenue dans le produit ou, le cas échéant, l'importateur du produit biocide, n'est inscrit sur la liste visée à l'article 95 du Règlement UE n° 528/2012. Cette disposition est également applicable aux substances actives biocides inscrites à la catégorie 6 de l'annexe I du règlement (UE) 528/2012.

**Pour la Ministre de l'Environnement, du  
Climat et du Développement durable**



**Joëlle Welfring**

directrice-adjointe de l'Administration de  
l'environnement

Annexe(s) :

- 1) résumé des caractéristiques d'un produit biocide
- 2) instructions pour la déclaration auprès du centre Antipoisons

Un recours contre la présente décision peut être introduit par ministère d'avocat auprès du Tribunal administratif dans un délai de 40 jours à partir de la notification de la présente.

SALVESAFE G7 , 244/19/L-000

° 244/19/L-000, Case in 2019: BC-FN055660-36, SN-NOT Notification for placing on the market - simplified procedure.

<sup>2</sup> Selon l'article 73 du règlement (UE) N° 528/2012, l'article 45 du règlement (CE) n° 1272/2008<sup>2</sup> s'applique aux produits qui tombent sous l'égide du règlement (UE) N° 528/2012. Au Luxembourg, la mise en œuvre du susdit article 45 est une compétence du Ministère de la Santé. Ce dernier a confié l'exécution des tâches découlant de l'article 45 au *Centre Antipoisons de Bruxelles* par le biais d'une convention.



**Annexe à la notification N° 244/19/L-000**

**- VERSION DU 19/12/2019 -**

**RESUME DES CARACTERISTIQUES D'UN PRODUIT BIOCIDE**

**Nom(s) : - SALVESAFE G7**

- OSANIS - Nettoyant désinfectant Sols et Surfaces
- OSANIS - Desinfektionsreiniger Böden und Oberflächen
- OSANIS - Ontsmettend reinigingsmiddel voor vloeren en oppervlakken

Type de produit(s) : 2, 4

N° de notification : 244/19/L-000

R4BP Asset number : LU-0021949-0000

1.	Informations administratives.....	3
1.1.	Nom commercial du produit .....	3
1.2.	Détenteur de la notification .....	3
1.3.	Fabricant(s) du produit.....	3
1.4.	Fabricant(s) de la substance active .....	3
2.	Composition et formulation du produit .....	4
2.1.	Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit.....	4
2.2.	Type de formulation .....	4
3.	Mentions de danger et conseils de prudence.....	4
4.	Utilisation(s) autorisée(s).....	4
4.1.	Descriptions de l'utilisation N°1 .....	4
4.1.1.	Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 1 .....	5
4.1.2.	Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 1 :.....	5
4.1.3.	Si spécifique à l'utilisation N° 1: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement.....	5
4.1.4.	Si spécifique à l'utilisation N° 1: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage .....	5
4.1.5.	Si spécifique à l'utilisation N° 1: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales.....	5
4.2.	Descriptions de l'utilisation N°2 .....	5
4.2.1.	Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 2 .....	6
4.2.2.	Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 2 :.....	6
4.2.3.	Si spécifique à l'utilisation N° 2: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement.....	6
4.2.4.	Si spécifique à l'utilisation N° 2: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage .....	6
4.2.5.	Si spécifique à l'utilisation N° 2: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales.....	6
4.3.	Descriptions de l'utilisation N°3 .....	6
4.3.1.	Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 3 .....	7
4.3.2.	Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 3 :.....	7
4.3.3.	Si spécifique à l'utilisation N° 3: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement.....	7

l'environnement .....	7
4.3.4. Si spécifique à l'utilisation N° 3: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage .....	7
4.3.5. Si spécifique à l'utilisation N° 3: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales.....	7
4.4. Descriptions de l'utilisation N°4 .....	8
4.4.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 4 .....	8
4.4.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 4 :.....	8
4.4.3. Si spécifique à l'utilisation N° 4: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement .....	8
4.4.4. Si spécifique à l'utilisation N° 4: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage .....	9
4.4.5. Si spécifique à l'utilisation N° 4: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales.....	9
5. Instructions d'utilisation générales.....	9
5.1. Consignes d'utilisation .....	9
5.2. Mesures de gestion des risques .....	9
5.3. Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement .....	9
5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage..	9
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales .....	9
6. Autres informations .....	9

## 1. Informations administratives

### 1.1. Nom commercial du produit

**SALVESAFE G7**  
**OSANIS - Nettoyant désinfectant Sols et Surfaces**  
**OSANIS - Desinfektionsreiniger Böden und Oberflächen**  
**OSANIS - Ontsmettend reinigingsmiddel voor vloeren en oppervlakken**

### 1.2. Détenteur de la notification

Nom et adresse du détenteur	<b>Salveco SAS</b> <b>Avenue Pierre Mendès-France</b> <b>Z.A. Hellieule 4</b> <b>88100 Saint-Dié-des-Vosges</b> <b>France</b>
Numéro de notification	<b>244/19/L-000</b>
R4BP Asset number	<b>LU-0021949-0000</b>
Date de la notification	<b>19/12/2019</b>
Date d'expiration la notification	<b>28/10/2029</b>

### 1.3. Fabricant(s) du produit

Nom(s) et adresse(s) du fabricant	<b>Salveco SAS</b> <b>Avenue Pierre Mendès-France, Z.A. Hellieule 4</b> <b>88100 Saint-Dié-des-Vosges</b> <b>France</b>
Adresse(s) du site de production	<b>Salveco SAS</b> <b>Avenue Pierre Mendès-France, Z.A. Hellieule 4</b> <b>88100 Saint-Dié-des-Vosges</b> <b>France</b>

### 1.4. Fabricant(s) de la substance active

Substance active	<b>lactic acid (CAS: 50-21-5)</b>
Nom et adresse du fabricant	<b>Jungbungzlauer SA</b> <b>Z.I. Portuaire, BP 32</b> <b>67390 Marckolsheim</b> <b>France</b>
Adresse(s) du site de production	<b>Jungbungzlauer SA</b> <b>Z.I. Portuaire, BP 32</b> <b>67390 Marckolsheim</b> <b>France</b>

## 2. Composition et formulation du produit

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EINECS	Teneur
lactic acid	lactic acid	Substance active	50-21-5	200-018-0	2.38 % m/m

### 2.2. Type de formulation

Liquide à base d'eau destiné à être utilisé sans dilution

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mentions de danger	
Conseils de prudence	

## 4. Utilisation(s) autorisée(s)

### 4.1. Descriptions de l'utilisation N°1

Tableau 1: Désinfectants pour toutes les surfaces dures lavables - application par pulvérisation et par mousse

Type de produit	PT2-Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	Désinfectants sols et surfaces prêts à l'emploi, à efficacité bactéricide et levuricide, pour les surfaces dures non poreuses en contact ou non avec des denrées alimentaires dans les secteurs domestique, institutionnel et industriel.
Organismes cibles (si pertinent, inclure le stade de développement)	Bactéries Levures
Domaine d'utilisation	Intérieur et extérieur
Méthode d'application	Application manuelle Pulvérisation - Appliquez le produit par pulvérisation (environ 17 pulvérisations / 1 m <sup>2</sup> ) et assurez-vous de mouiller uniformément la surface à l'aide d'une éponge ou d'une serpillière. Mousse - Appliquez le produit en moussant et assurez-vous de mouiller uniformément la surface à l'aide d'une éponge ou d'une serpillière.
Dose prescrite et fréquence d'application	Approximativement 20 mL/m <sup>2</sup> Appliquer une fois. Renouveler l'application si nécessaire.
Catégorie(s) d'utilisateurs	<b>Amateur et Professionnel</b>

Emballage et Conditionnements	Bouteille avec bouchon pulvérisateur / moussant (HDPE, LDPE, PET, PE, PP) : 0.15 – 1 L.
-------------------------------	---

#### 4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 1

Pulvérisation - Appliquer le produit sur la surface (approximativement 17 sprays/m<sup>2</sup>). Répartir à l'aide d'une éponge ou d'une serpillière en vous assurant que la surface soit complètement mouillée. Laisser agir au moins 15 minutes. Frotter ou broser après la désinfection pour enlever la saleté si nécessaire. Essuyer ou rincer pour éliminer l'excès de liquide.  
Mousse - Appliquer et répartir le produit à l'aide d'une éponge ou d'une serpillière en vous assurant que la surface soit complètement mouillée. Laisser agir au moins 15 minutes. Frotter ou broser après la désinfection pour enlever la saleté si nécessaire. Essuyer ou rincer pour éliminer l'excès de liquide.

#### 4.1.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 1 :

/

#### 4.1.3. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

/

#### 4.1.4. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

/

#### 4.1.5. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

/

## 4.2. Descriptions de l'utilisation N°2

Tableau 2: Désinfectants pour toutes les surfaces dures lavables - application par pulvérisation et par mousse

Type de produit	PT4-Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	Désinfectants sols et surfaces prêts à l'emploi, à efficacité bactéricide et levuricide, pour les surfaces dures non poreuses en contact ou non avec des denrées alimentaires dans les secteurs domestique, institutionnel et industriel.
Organismes cibles (si pertinent, inclure le stade de développement)	Bactéries Levures
Domaine d'utilisation	Intérieur et extérieur
Méthode d'application	Application manuelle



	<p>Pulvérisation - Appliquez le produit par pulvérisation (environ 17 pulvérisations / 1 m<sup>2</sup>) et assurez-vous de mouiller uniformément la surface à l'aide d'une éponge ou d'une serpillière.</p> <p>Mousse - Appliquez le produit en moussant et assurez-vous de mouiller uniformément la surface à l'aide d'une éponge ou d'une serpillière.</p>
Dose prescrite et fréquence d'application	<p>Approximativement 20 mL/m<sup>2</sup></p> <p>Appliquer une fois. Renouveler l'application si nécessaire.</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<b>Amateur et Professionnel</b>
Emballage et Conditionnements	Bouteille avec bouchon pulvérisateur / moussant (HDPE, LDPE, PET, PE, PP) : 0.15 – 1 L.

#### 4.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 2

Pulvérisation - Appliquer le produit sur la surface (environ 17 sprays/m<sup>2</sup>). Répartir à l'aide d'une éponge ou d'une serpillière en vous assurant que la surface soit complètement mouillée. Laisser agir au moins 15 minutes. Frotter ou broser après la désinfection pour enlever la saleté si nécessaire. Essuyer ou rincer pour éliminer l'excès de liquide.

Mousse - Appliquer et répartir le produit à l'aide d'une éponge ou d'une serpillière en vous assurant que la surface soit complètement mouillée. Laisser agir au moins 15 minutes. Frotter ou broser après la désinfection pour enlever la saleté si nécessaire. Essuyer ou rincer pour éliminer l'excès de liquide.

Pour les surfaces à contact alimentaire, rincer soigneusement à l'eau propre.

#### 4.2.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 2 :

/

#### 4.2.3. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

/

#### 4.2.4. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

/

#### 4.2.5. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

/

### 4.3. Descriptions de l'utilisation N°3

Tableau 3: Désinfectants pour toutes les surfaces dures lavables - verser et éponger pour la répartition du produit

Type de produit	PT2-Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
-----------------	---



Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	Désinfectants sols et surfaces prêts à l'emploi, à efficacité bactéricide et levuricide, pour les surfaces dures non poreuses en contact ou non avec des denrées alimentaires dans les secteurs domestique, institutionnel et industriel.
Organismes cibles (si pertinent, inclure le stade de développement)	Bactéries Levures
Domaine d'utilisation	Intérieur et extérieur
Méthode d'application	Application manuelle Versez directement sur la surface et assurez-vous qu'elle soit complètement mouillée en l'essuyant à l'aide d'une éponge ou d'une serpillière.
Dose prescrite et fréquence d'application	Approximativement 20 mL/m <sup>2</sup> Appliquer une fois. Renouveler l'application si nécessaire.
Catégorie(s) d'utilisateurs	<b>Amateur et Professionnel</b>
Emballage et Conditionnements	°Bouteille (HDPE, LDPE, PET, PE, PP) : 0.1 - 2 L. °Boite (HDPE, LDPE, PET, PE, PP) : 0.1 - 1 L. °Bidon (HDPE, LDPE) : 1 - 80 L (uniquement utilisateur professionnel et industriel). °Tambour (HDPE) : 10 - 220 L (uniquement utilisateur professionnel et industriel).

#### 4.3.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 3

Verser le produit sur la surface à désinfecter. Répartir le produit uniformément à l'aide d'une éponge ou d'une serpillière en vous assurant que la surface soit complètement mouillée. Laisser agir au moins 15 minutes. Frotter ou brosser après la désinfection pour enlever la saleté si nécessaire. Essuyer ou rincer pour éliminer l'excès de liquide.

#### 4.3.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 3 :

/

#### 4.3.3. Si spécifique à l'utilisation N° 3: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

/

#### 4.3.4. Si spécifique à l'utilisation N° 3: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

/

#### 4.3.5. Si spécifique à l'utilisation N° 3: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

/

#### 4.4. Descriptions de l'utilisation N°4

Tableau 4: Désinfectants pour toutes les surfaces dures lavables - verser et éponger pour la répartition du produit

Type de produit	PT4-Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	Désinfectants sols et surfaces prêts à l'emploi, à efficacité bactéricide et levuricide, pour les surfaces dures non poreuses en contact ou non avec des denrées alimentaires dans les secteurs domestique, institutionnel et industriel.
Organismes cibles (si pertinent, inclure le stade de développement)	Bactéries Levures
Domaine d'utilisation	Intérieur et extérieur
Méthode d'application	Application manuelle Versez directement sur la surface et assurez-vous qu'elle soit complètement mouillée en l'essuyant à l'aide d'une éponge ou d'une serpillière.
Dose prescrite et fréquence d'application	Approximativement 20 mL/m <sup>2</sup> Appliquer une fois. Renouveler l'application si nécessaire.
Catégorie(s) d'utilisateurs	<b>Amateur et Professionnel</b>
Emballage et Conditionnements	°Bouteille (HDPE, LDPE, PET, PE, PP) : 0.1 - 2 L. °Boite (HDPE, LDPE, PET, PE, PP) : 0.1 - 1 L. °Bidon (HDPE, LDPE) : 1 - 80 L (uniquement utilisateur professionnel et industriel). °Tambour (HDPE) : 10 - 220 L (uniquement utilisateur professionnel et industriel).

##### 4.4.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 4

Verser le produit sur la surface à désinfecter. Répartir le produit uniformément à l'aide d'une éponge ou d'une serpillière en vous assurant que la surface soit complètement mouillée. Laisser agir au moins 15 minutes. Frotter ou brosser après la désinfection pour enlever la saleté si nécessaire. Essuyer ou rincer pour éliminer l'excès de liquide.

##### 4.4.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 4 :

/

##### 4.4.3. Si spécifique à l'utilisation N° 4: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

/

4.4.4. Si spécifique à l'utilisation N° 4: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

/

4.4.5. Si spécifique à l'utilisation N° 4: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

/

## 5. Instructions d'utilisation générales

### 5.1. Consignes d'utilisation

/

### 5.2. Mesures de gestion des risques

Pour l'utilisateur amateur:

En cas de cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants.

Pour l'utilisateur professionnel:

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

### 5.3. Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

En cas de contact avec les yeux: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

En cas de contact avec la peau: Laver abondamment à l'eau.

En cas d'ingestion: Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Si des symptômes apparaissent: consulter un médecin.

En cas d'inhalation: Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

### 5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Éliminer le contenu/récipient conformément à la législation nationale (centre de recyclage).

### 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

Conserver dans le récipient d'origine à température ambiante.

Protéger de la lumière directe du soleil.

Protéger du gel.

Durée de vie: 2 ans.

## 6. Autres informations

Non destiné au secteur médical (TP2), à l'industrie du lait et de la viande (TP4).

